

Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

F°Certifiante-N°RS7135

PUBLIC CIBLE

Cette certification s'adresse à des porteur-euses de projets ayant un projet de création ou de reprise d'une activité en agriculture paysanne. Ce sont majoritairement des personnes en reconversion professionnelle, non issues du monde agricole ou hors cadre familial. Ils portent une diversité de projets, souvent innovants du fait de leur choix de production (éco-pâturage, agroforesterie, etc.) ou du fonctionnement global de leur ferme (vente directe, inscription dans des dynamiques collectives locales, etc.). Le chiffrage de la création ou de reprise d'une activité agricole en agriculture paysanne ne peut être abordé de manière complète et cohérente à travers les certifications actuellement existantes du fait des nombreuses spécificités de l'agriculture paysanne (accès au foncier, statuts spécifiques, subventions spécifiques, cycle de production long demandant des stratégies spécifiques pour la gestion de la trésorerie, etc.).

OBJECTIFS

Cette formation permet aux porteur-euses de projet d'acquérir les compétences nécessaires à l'élaboration et la maîtrise de leur projet via le dimensionnement de leurs ateliers et le chiffrage de leur prévisionnel économique. En cela, elle sécurise la création, la reprise d'une activité agricole et donne aux futur-es paysan-nes l'autonomie nécessaire au développement résilient de leur ferme.

ENJEUX

La viabilité économique de nouveaux projets est un point crucial, tant pour la prise de décision, que pour convaincre des partenaires (banques, institutions, famille, etc.). Or pour de nombreux porteur-euses de projet, chiffrer son projet est une étape complexe. Ils ne disposent pas des outils nécessaires et n'ont que des bribes de méthode. S'approprier l'étape du chiffrage du projet leur permet d'être pleinement acteur de sa réalisation et renforcera sa résilience une fois installé.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet d'installation, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne assez avancé pour aborder le chiffrage.

CONTENU

- Présentation des projets de chacun.e
- Définition des objectifs, distinction objectifs/moyens, importance de définir ses objectifs
- Se fixer ses propres objectifs économique et techniques (revenu, calendrier de production, choix techniques, organisation du travail, temps de travail...)
- Apport sur la fonction et le rôle de la comptabilité, présentation et fonctionnement d'un bilan, d'un compte de résultat
- Apports sur la notion de stocks, d'amortissements, etc.
- Recensement des divers éléments nécessaires au chiffrage du projet
- Présentation du compte de résultat prévisionnel
- Remise à plat du vocabulaire commun (investissement vs emprunts vs subventions, modalité de financement et fonctionnement, prix de revient, etc.)
- Réalisation d'une première mise en forme du prévisionnel, du plan de financement par les participants (après un travail personnel inter séquence pour collecter les données nécessaires aux chiffrage du projet)
- Travail individuel puis échange en groupe sur :
 - les points qui ont fait difficulté, éclaircissement et apports

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 6 jour(s)

TARIFS

Adhérent **Devis sur simple demande €**

Non adhérent	Devis sur simple demande €
Non agricole	CPF €

Finançable par le fond de formation Vivia

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Alice PREDAL, accompagnement installation (responsables de stage)
transmission@addear01.fr

ADDEAR de l'Ain
4 allée des Brotteaux
01000 BOURG EN BRESSE

Tel. 07 63 40 79 81

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Un entretien permettra de valider l'inscription.

Pas d'équivalence ni de passerelles vers d'autres formations.

Débouchés : vers la création d'activité en agriculture paysanne

Pour la certification chiffrage en 2024 : 268 stagiaires sont entrés en formation, 232 stagiaires présentés à l'évaluation, 178 titulaires de la certification, soit un taux de réussite de 76,61%.

SATISFACTION : 95,75%

NOTE : Repas partagé tiré de vos paniers

- analyse des premiers résultats et retour du formateur en vue de dégager des pistes d'amélioration pour chacun
- Apport sur le calcul des cotisations sociales, sur les choix fiscaux (rappel sur les notions de Micro BA et de réel, la TVA)
- Impact des différentes aides dans son étude économique et conséquences
- Apports sur les SIG (Valeur ajoutée, EBE, CAF,...),
- Appropriation de ces notions et adaptation de ces outils au prévisionnel de chacun.
- Quels choix d'investissements nécessaires à son installation ?
- Apport sur les risques et la sûreté de chaque composante de son plan de financement.
- Quelles clés pour décrire et clarifier son projet ?
- Aide à l'identification des points clés de réussite d'un projet.
- Éléments explicatifs nécessaires à la présentation de son projet avec l'outil du compte de résultat prévisionnel
- Questionner les investissements, savoir estimer le FR/BFR
- Questionner la dépendance financière, comprendre les outils mobilisables pour pérenniser la trésorerie lors de l'installation, présentation d'un plan de trésorerie pluriannuel.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel, distanciel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Echanges en groupe
Travail individuel puis retour en groupe
Apports théoriques
Vidéos en ligne
Présentations croisées

MOYENS MATÉRIELS

Vidéos en ligne
Support papier, paperboard
Présentation Powerpoint

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un dossier écrit remis par les stagiaires dans un délai d'1 mois maximum après le dernier jour de formation. Un jury composé de paysan·nes statuera sur la délivrance du certificat.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Aura
OF : 82690566569

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
19/02/2026	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	Formateur AFOCG 01 Laurent AUPY
05/02/2026	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	Formateur AFOCG 01 Laurent AUPY
29/01/2026	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	Formatrice Addear01 Cléa CARMILLET
22/01/2026	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	Formateur AFOCG 01 Laurent AUPY
15/01/2026	MCC - 4 Allée des Brotteaux 01000 Ain	Formateur AFOCG 01 Laurent AUPY
11/01/2001		Distanciel avec Agrilearn - Francis VARENNES - juriste, spécialiste du

monde agricole

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))